

Capitalisme, accumulation et lutte de classes

Historicités

Cette section du Séminaire du GRM vise à développer certaines hypothèses qui étaient à la base de notre travail sur l'Enquête ouvrière militante. Dans ce travail nous avons essayé de saisir la dualité interne à la classe ouvrière – à la fois détermination et moment interne au capital *et* sujet antagoniste de la lutte contre le capital – et par conséquent, le dualisme structural entre d'une part la logique du capital et de son évolution, et d'autre part la logique des luttes ouvrières. Nous avons fait référence aux différentes positions qui, dans l'histoire des lectures de Marx, ont insisté sur le clivage entre deux logiques, deux *historicités*, réciproquement irréductibles : celle du capital et celle des luttes de classes – ce clivage marquant une division interne à la pensée marxienne elle-même¹. Cependant, ces deux histoires irréductibles sont également indissociables : elles sont comme les deux côtés d'une bande de Möbius, deux faces de la même structure, dont l'une ne se présente jamais sans l'autre, tout en ne pouvant jamais se présenter sur la même « scène » que l'autre, mais toujours en suivant une autre logique, un autre mode de la pensée, impliquant une *autre scène*, totalement hétérogène par rapport à celle où se présente sa face complémentaire...

La « centralité ouvrière » est la notion qui exprime de la manière la plus directe ce rapport proprement *dialectique* – cette contradiction, on aurait dit autrefois : la classe ouvrière est à la fois le ressort de la production capitaliste *et* la torsion interne au système, son moment d'antagonisme structurellement inconciliable. Or cette « scène » seconde, toujours en excès par rapport à celle du capital, et qui est la scène des luttes ouvrières, est, comme l'ont bien compris des penseurs aussi différents que Mario Tronti, Hans-Jürgen Krahl et Alain Badiou (à l'époque de *Théorie du sujet*) est la « scène » où se concentrent la logique et la temporalité proprement *politiques*. Cette « scène » politique entretient avec la temporalité capitaliste un rapport complexe : il faut éviter de le réduire tant à l'autonomie « formelle » de la sphère politique qu'à l'idée d'une extériorité immédiate des pratiques antagonistes par rapport au capital, d'une autonomie toujours-déjà-donnée de leur devenir – deux réductions théoriques où l'oubli de la dialectique implique immédiatement des conséquences politiques aporétiques, dont les impasses sont fort répandues aujourd'hui². Tout le problème consiste à formuler ce rapport et à en saisir la tension dialectique : la « scène » politique n'a de cesse de refaire surface au sein des rapports et des structures économiques, si bien que tant l'autonomie que l'hétéronomie des deux « scènes » sont constamment à la fois posées et niées. Le matérialisme historique, par le biais du concept de « lutte de classes », pense cette surrection perpétuelle du politique dans l'économique, cette repolitisation d'un processus « naturel » que ses premiers théoriciens voyaient comme radicalement neutralisé, donc soustrait au conflit structurel qui caractérise l'agir politique ; en même temps, le matérialisme historique pense la résorption incessante des ruptures et des surrections politiques dans et par les tendances structurelles qui déterminent la longue durée des rapports capitalistes. C'est pourquoi l'autonomie du politique ne peut jamais exister autrement que comme *lutte* contre les conditions de sa propre hétéronomie, ce qui revient à assumer cette hétéronomie pour transformer de l'intérieur ses conditions. Le

¹ Dans la séance du 24 septembre 2011 sont mentionnées les positions de Castoriadis, Krahl, Lefort, Negri...

² La première réduction débouche sur le mot d'ordre du « retour de la politique », censée s'affirmer par-delà, et contre, le primat des impératifs économiques – ce qui donne lieu généralement à une position démocratique-radical constamment tentée par la réduction de la politique elle-même au réformisme étatique et aux victoires électorales. La deuxième réduction finit souvent par mythologiser les processus spontanés d'auto-organisation « populaire », ce qui débouche généralement sur des positions affirmant l'autonomie créatrice de la « société civile » ou de l'un de ses avatars. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'horizon traditionnelle de la démocratie radicale n'est guère dépassé – un horizon qui, certes, s'oppose à la thèse du primat des rapports économiques, laquelle est propre à la tradition de pensée politique de Locke, des physiocrates et de Smith ; mais aussi un horizon qui reste en-deçà de la critique marxienne de l'économie politique et de son articulation originale du politique à l'économique.

paradigme de cette relation est évidemment la scission interne à la classe ouvrière entre son statut de marchandise – en tant que force-travail – et son statut de sujet politique. Cette scission est répétée, à travers des variations nombreuses, dans toutes les catégories fondamentales de l'analyse marxienne du capitalisme³. Il y a donc tension et division – au sens d'un processus de division qui se répète incessamment – entre « scène » politique et « scène » économique : en dernière instance, il s'agit du décalage irréductible entre deux temporalités. Fredric Jameson est l'un des auteurs qui ont récemment insisté sur ce point :

[L'un des caractères singulier de l'histoire humaine] consiste en ceci, que le temps humain (...) est toujours décalé par rapport au temps socio-économique, et notamment aux rythmes ou aux cycles (...) du mode de production capitaliste, avec son oscillation entre des courtes périodes où l'occasion se présente d'un débouché sur la praxis collective, d'une part, et, d'autre part, ses périodes incompréhensibles et inhumaines de nécessité fatale et de misère insurmontable⁴.

Or le point qui fait charnière entre ces deux scènes – le lieu d'articulation entre le capital (la nécessité fatale) et la lutte de classes (la praxis collective) – est marqué par le concept d'*accumulation*. L'accumulation, chez Marx, est le processus par lequel le capital accomplit sa reproduction élargie et met en œuvre le cycle dont le résultat sera finalement l'augmentation du capital lui-même ; en même temps, l'accumulation indique le processus par lequel le capital « se fixe » en organisation des conditions du processus de production, ce qui implique immédiatement un investissement des rapports sociaux existants et la création des conditions de la disponibilité, voire de la docilité et de la subordination, de l'articulation de la production sociale. Par là, l'accumulation est déterminée comme le processus par lequel la tendance interne du capital visant sa reproduction élargie devient directement pratique d'organisation sociale, création de formes d'existence du travail et de la coopération sociaux, de modes de connexion des activités humaines – ce qui ne saurait constituer une sphère politiquement « neutralisée ». Il s'agira de comprendre le capitalisme contemporain du point de vue de cette notion, et d'en saisir les implications.

³ Nous avons déjà cité, lors de la Séance du 24 septembre 2011, ce passage du théoricien opéraïste Luciano Ferrari Bravo : « Pour Marx, le travail (...) est d'une part malheur originaire (...) d'autre part est production d'un monde humain, d'une nature (participe futur du verbe "naître") spécifiquement humaine qui, sans le travail, n'existerait point. Mais la duplicité du travail, qui représente justement la problématique de Marx, si on la considère d'un point de vue historiquement déterminé, est qualifiée par sa forme capitaliste. Elle se présente comme duplicité et antagonisme entre travail vivant et travail mort. A ce couple fondamental il est possible de ramener, en dernière instance, toute la série de dualismes qui se manifestent dans le mode de production capitaliste : travail et force-travail, processus de travail et processus de valorisation, travail concret et travail abstrait, etc. L'opposition (dialectique, donc irréductible à la simple contrariété) entre travail vivant et travail mort se prolonge dans tous les autres couples. Que l'on songe au couple force-travail/travail. La force-travail est, d'une part, du travail mort (équivalent à la quantité de valeur déjà produite qui, en tant que salaire, est achetée comme marchandise) ; mais, d'autre part, la force-travail a une épaisseur historico-sociale, déterminée en dernière instance par la subjectivité ouvrière vivante. Symétriquement, le travail (l'autre pôle du couple) est source de la valeur (il y en a d'autres du point de vue de la richesse réelle, mais du point de vue de l'accumulation capitaliste le travail est la seule source) : mais, à cause justement de cette "vertu créatrice", il est aussi le malheur suprême pour l'ouvrier (Luciano Ferrari Bravo, « Lavoro e politica. Marx e Arendt » (1990), dans Id., *Dal fordismo alla globalizzazione*, prefazione di S. Bologna, Manifestolibri, 2001, p. 233-234.)

⁴ F. Jameson, « Actually existing marxism », dans Id., *Valences of the dialectic*, Londres, Verso, 2009, p. 369. Pour Jameson, ce décalage structurel entre deux temporalités différentes est révélé – mais nullement engendré – par la situation contemporaine, marquée par l'impasse de la politique et la re-naturalisation des processus économiques : « Le processus révolutionnaire en tant que totalité est la figure concentrée de la réappropriation, par le collectif, de la praxis en tant que processus de la prise de décision collective et qu'auto-éducation. En ce sens, la révolution constitue le moment où (...) les gens retrouvent leur capacité à changer leur propre destin et par conséquent à obtenir une maîtrise relative de leur propre histoire collective. Mais cette idée de la révolution permet de comprendre immédiatement les raisons de l'éclipse que subit ce concept aujourd'hui, dans la mesure où il y a eu très peu de moments de l'histoire sociale moderne où le sentiment d'impuissance des gens a été plus fort, et où (...) la société telle qu'elle existe apparaît comme étant à la fois secouée par des changements de plus en plus rapides et dotée d'une stabilité massive » (p. 392).

Sur le capitalisme contemporain

Le mot « capitalisme » a été remis en circulation par l'éclatement de la crise économique en 2008. Cette crise a rendu plus difficile de parler simplement d'« économie », comme s'il s'agissait d'une sphère neutre et homogène – le mot « capitalisme » au contraire renvoie à des fins spécifiques et à des stratégies délibérées, à des intérêts sociaux déterminés, à des inégalités et à des rapports de force, bref à tout ce qui, étant à la fois inséparable des relations économiques *et* irréductible aux critères immédiatement et purement « économicistes », détermine la structure des sociétés contemporaines. Il ne fait aucun doute qu'une première réinscription du politique dans la considération de l'économique fait surface dans le retour « symptomal » du mot « capitalisme ». Mais le simple constat - que ce symptôme transcrit – des inégalités et des relations de pouvoir qui s'articulent aux processus économiques ne suffit pas pour garantir qu'une analyse adéquate de la forme contemporaine du capital soit produite : les discours fantasmatiques produits – tant à gauche qu'à droite – à propos du rôle de la finance et des banques témoignent précisément des ravages produits par le refoulement qui a frappé pendant des décennies toute analyse rationnelle du mode de production capitaliste.

Pour essayer de contribuer à reconstruire les bases de cette analyse, il faut sans aucun doute commencer par la crise qui s'est imposée, dans la conjoncture, comme un *révélateur* de la structure du capitalisme contemporain. Si la crise revêt ce rôle de révélateur du capitalisme, l'analyse adéquate ou inadéquate des causes et des implications de la crise renvoie immédiatement à l'analyse adéquate ou inadéquate du capital en tant que tel. De ce point de vue, la position de Jacques Sapir semble constituer un bon point de départ :

Au cœur de la crise ne se trouvent point les banques, dont les désordres ne sont qu'un symptôme, mais bien le libre-échange, dont les effets se combinent avec ceux de la finance libéralisée⁵

Libre-échange et finance libéralisée : les deux piliers d'une mondialisation que Sapir définit ailleurs comme l'articulation systématique entre la globalisation marchande et la globalisation financière⁶. Cette articulation – qui peut être assumée comme point de départ de l'analyse du capitalisme contemporain – doit être mise à l'épreuve du concept marxien d'accumulation. Notre hypothèse est que ces deux caractères de la configuration actuelle des rapports capitalistes peuvent être analysés comme les deux moments d'un *régime spécifique d'accumulation*.

Commençons par aborder la libéralisation financière. Elle consiste, selon Pierre-Noël Giraud, en deux processus simultanés :

Décloisonnement : les barrières, qui étaient aussi des coupe-feu, entre systèmes financiers nationaux, entre banques et marchés, entre marchés, ont disparu ou se sont considérablement abaissées. Désétatisation, car les barrières résultaient de réglementations étatiques (...). Les États y ont renoncé. Les acteurs de la finance sont désormais presque totalement libres⁷

La globalisation-libéralisation financière a été le résultat d'une série de décisions étatiques qui datent de la fin des années 1970 :

Les États ont ouvert et déréglementé leurs marchés financiers nationaux (...) et ils se sont débarrassés du système monétaire de Bretton Woods, trop contraignant en situation de circulation internationale des capitaux. L'épargne (...) s'est ainsi libérée des contraintes qui la cantonnaient au territoire national⁸

⁵ J. Sapir, « Le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis » (2009), dans Collectif, *Le protectionnisme et ses ennemis*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2012.

⁶ J. Sapir, *La démondialisation*, Paris, Seuil, 2011

⁷ P.-N. Giraud, *Le commerce des promesses*, Paris, Seuil, 2009, p. 372-373.

⁸ *Ibid.*, p. 371.

Cette « ouverture » de l'espace financier a permis une transformation structurelle des systèmes financiers :

La part de la finance de marché s'est nettement accrue au détriment de celle de la finance d'intermédiation. Les banques et les divers marchés sont désormais en concurrence mondiale pour collecter et affecter l'épargne. Cette dernière circule de plus en plus librement entre des instruments financiers dont la gamme s'est extraordinairement diversifiée. Utilisant pleinement la liquidité des instruments créés et échangés par la finance de marché, les épargnants recherchent en permanence les couples rendement-risque qu'ils jugent optimaux. Chaque épargnant dispose désormais d'un ensemble d'instruments d'une diversité inconnue jusque-là dans l'histoire pour spéculer⁹

La référence aux intérêts et aux stratégies des épargnants risque cependant d'être trompeuse : la gestion des nouveaux instruments financiers globalisés implique l'essor d'une strate spécifique d'acteurs qui occupent une place décisive dans le système :

Une telle complexité exige, pour être maîtrisée, une expertise et une capacité de traitement de l'information considérables. Elle a engendré un rôle croissant des [investisseurs] institutionnels, les gestionnaires d'épargne pour compte de tiers, qui prétendent détenir cette expertise et sont devenus des acteurs majeurs de la finance de marché globalisée¹⁰

L'émergence du primat des investisseurs institutionnels restructure profondément les rapports de propriété et la forme des entreprises :

Peu-on (...) parler de transfert de la propriété des grandes entreprises cotées de leurs dirigeants aux actionnaires institutionnels ? J'avancerai la thèse que oui (...). Les dirigeants restent, il est vrai, responsables de la formulation de la stratégie et de la direction opérationnelle. Mais les orientations stratégiques doivent être approuvées par les actionnaires institutionnels, et la direction opérationnelle est fortement contrainte par la décentralisation, au sein de l'entreprise, de *l'objectif de création de valeur* (Je souligne, A.C.). Les dirigeants ne sont plus que les fondés de pouvoir des nouveaux propriétaires¹¹

L'allusion à l'objectif de la création de valeur renvoie aux caractères spécifiques de la manière dont le pouvoir des institutionnels gère et organise le fonctionnement des entreprises :

Quand les institutionnels investissent en actions, leur objectif est donc d'optimiser le couple rendement/risque de ce type placement. Le risque d'un placement en actions est la volatilité du prix de l'action. Réduire ce risque, c'est se donner les moyens de prévoir l'évolution des cours. Cela passe par l'information sur ce que font et ce que veulent faire les dirigeants (...). Quant au rendement, c'est simple : l'objectif des dirigeants doit être la maximisation de la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, donc de la rentabilité des fonds propres¹²

Or, cet impératif de rentabilité détermine la spécificité des stratégies de l'entreprise :

Les institutionnels interviennent désormais directement sur le périmètre et l'organisation interne de l'entreprise. Ils exigent la mise en place de méthodes comptables et de contrôle de gestion destinées à identifier quelles sont les activités de l'entreprise qui « créent de la valeur » et à les classer selon ce critère. Celles qui n'en créent pas assez devront être restructurées ou externalisées (...). Les institutionnels poussent donc à ce que les entreprises se concentrent sur leur « métier de base » ou alors soient organisées en centre de profit très indépendants, ce qui facilite (...) la modification du périmètre des entreprises : je cède telle activité, j'acquiers telle autre d'une autre firme¹³

⁹ *Ibid.*, p. 372.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. 205-206. Selon P.-N. Giraud, le primat des institutionnels représente un type spécifique de propriété capitaliste : « Le contrôle qu'ils exercent sur les dirigeants d'entreprise 'a plus rien à voir ni avec les sanctions brutales qu'exerçait le couple petit actionnaire/*raider* du capitalisme anglo-saxon, ni avec le contrôle (...) qu'exerçait sur ses membres l'oligarchie des dirigeants propriétaires du capitalisme rhénan » (p. 202).

¹² *Ibid.*, p. 204.

¹³ *Ibid.*

Mais les « modifications du périmètre des entreprises » et les autres opérations portant sur l'organisation de la production auxquelles se livrent les investisseurs institutionnelles demandent, pour être complètement intelligibles, d'avoir recours à l'autre « moment » de la structure du capitalisme contemporain – la globalisation marchande :

La globalisation financière est un marteau. La masse en est les institutionnels. Le manche est tenu par les épargnants dont ils gèrent l'épargne. L'enclume, c'est la globalisation commerciale, celle qu'engendre la mobilité croissante non des capitaux, mais des marchandises. Entre les deux : les entreprises¹⁴

Les institutionnels imposent leurs stratégies – plus précisément : ils imposent leurs critères de rentabilité que les dirigeants devront traduire par des stratégies directement opérationnelles – à partir d'un cadre dont les paramètres et les contraintes impliquent immédiatement de faire référence au marché mondialisé des biens et des services, lequel est le résultat de décisions politiques visant « l'ouverture délibérée des frontières commerciales » :

A de rares exceptions près, les grandes firmes déployaient auparavant leur activité au sein de territoires pratiquement fermés. Peu nombreuses sur chaque territoire, elles y formaient des oligopoles qui tempéraient la compétition par les prix. L'ouverture des frontières et l'abaissement des coûts de transport ont fait que le marché pertinent, pour un grand nombre de biens et de services, est désormais le monde entier. Nous sommes alors entrés dans une phase de compétition acharnée par les prix, de concentration et de cours à la « taille mondiale » (...). Dans ces conditions, le maître mot de la gestion contemporaine devient *benchmarking* (comparaison). Il n'y a plus aucune raison en effet qu'une firme n'obtienne pas les mêmes performances techniques, commerciales, financières qu'une autre dans la même industrie, ni que les firmes d'une industrie n'obtiennent pas les mêmes performances financières que celles d'une autre industrie. La globalisation financière, c'est-à-dire la libre circulation de l'épargne mondiale, n'est intervenue dans ce contexte que pour pratiquer un implacable *benchmarking* financier¹⁵

Ce qui signifie : comparer la capacité d'une entreprise à créer de la valeur – sa rentabilité, ses coûts – à partir d'un contexte mondial, donc fortement hétérogène. Les effets du choc entre le marteau des exigences de rentabilité et l'enclume des contraintes de compétitivité globale sont bien connus de tous, désormais :

La mise en concurrence « plane » entre des pays aux standards sociaux et environnementaux extrêmement disparates entraîne-t-elle des ajustements salariaux par le bas dont les termes sont maintenant trop bien connus : intensification du travail, plans sociaux en série, et surtout pression constante sur les salaires, le tout sous évocation répétitive, mais hélas bien fondée, de la contrainte de compétitivité, ou la menace de délocalisation. Attaqué du côté des pressions concurrentielles, le salaire ne l'est pas moins du côté des pressions actionnariales. L'emprise des grands actionnaires institutionnels (...) a installé la rentabilité des capitaux propres en tête des priorités de l'entreprise (cotée), laquelle mobilise de force tous ceux qui sont sous sa dépendance (...) pour mieux servir l'« objectif unique »¹⁶.

Le régime de « basse pression salariale » instauré par ce dispositif peut être considéré comme le facteur principal de la crise actuelle, étant donné l'effet dépressif de la régression du pouvoir d'achat des salariés – l'endettement reste, dans ces conditions, la seule manière « d'étendre par le crédit la capacité de dépense des salariés » et par conséquent de fournir un débouché intérieur aux marchandises (et donc au capital)¹⁷.

De la crise à l'accumulation

Nous reviendrons ultérieurement sur le statut des salariés dans le cadre du capitalisme contemporain ; mais pour comprendre tous les enjeux de ce statut il faut aborder le concept marxien

¹⁴ *Ibid.*, p. 217.

¹⁵ *Ibid.*, p. 219.

¹⁶ Frédéric Lordon, *Jusqu'à quand ? Pour en finir avec les crises financières*, Paris, Raisons d'agir, 2008, p. 188.

¹⁷ *Ibid.*, p. 190.

d'accumulation. La structure du capitalisme contemporain esquissée par P.-N. Giraud et Fr. Lordon nous semble pouvoir être articulée aux caractères fondamentaux du processus d'accumulation tel qu'il est esquissé par Marx dans le Premier Livre du *Capital* (et dont on verra bientôt l'analyse détaillée) : *d'un côté*, le processus d'accumulation correspond à la dynamique de reproduction élargie du capital visant sa propre augmentation, qu'exprime la célèbre formule A(rgent)-M(archandise)-A(rgent)' ; *de l'autre*, l'accumulation est un processus par lequel le capital investit directement l'organisation de la production, modifie les rapports de propriété, re-construit incessamment les rapports de force entre les différents capitaux, d'une part, et, de l'autre, entre le capital et le travail. Or, comme on vient de le voir, le dispositif composé de la libéralisation de la finance et de la globalisation marchande articule la création d'un profit – et donc l'augmentation des capitaux impliqués – et le « gouvernement » des activités économiques, de leurs relations internes et de leurs rapports de pouvoir. Notre hypothèse est que le dispositif qui caractérise le capitalisme contemporain peut être analysé comme un mode spécifique, voire une stratégie spécifique, du processus d'accumulation. L'effectuation de cette stratégie semblerait être indissociable de certains traits, généralement considérés comme pathologiques et irrationnels, qui sont devenus rapidement, et dramatiquement, visibles : nous avons déjà mentionné les effets de la régression des salaires, laquelle reproduit constamment le risque d'une spirale dépressive ; on peut évoquer un autre trait, qui consiste dans l'extériorité du profit capitaliste par rapport à sa « fixation » en activités déterminées (industrielles ou commerciales) :

[Etant donné le primat des investisseurs institutionnels], pour la première fois dans l'histoire des capitalismes, cet actif très particulier qu'est la propriété des entreprises (non la propriété au sens juridique, mais la propriété au sens économique) devient un actif liquide. Elle est ainsi prise dans le mouvement général de la finance contemporaine, qui est de rendre les actifs financiers les plus liquides possible. La propriété familiale, tout comme celle des dirigeants-proprétaires, l'était fort peu (...). Ces deux types de propriétaires étaient étroitement liés à « leur » entreprise, et la valeur pour eux de ce droit de propriété, non seulement était très différente de sa valeur de marché, mais ne s'évaluait même pas entièrement de manière monétaire, puisqu'elle combinait argent et pouvoir absolu. Rien de tel pour les nouveaux propriétaires. La valeur de leur droit de propriété a une expression simple, univoque et purement monétaire : c'est le cours de l'action. Qu'ils anticipent qu'elle va baisser et ils peuvent s'en débarrasser instantanément et pratiquement sans coût, pour acquérir, avec la même facilité, d'autres droits de propriété¹⁸

Bien sûr, on peut se demander si le pouvoir absolu ne serait moins celui des anciennes formes de propriété – structurellement limitées par la fixation des capitaux en une activité qui impose des conditions et des contraintes incontournables – que celui de cette nouvelle forme par laquelle le capital semble avoir atteint un degré inédit d'autonomie, pouvant créer du profit et accomplir sa propre reproduction élargie sans « s'aliéner » dans la confrontation avec la « matière » politique, sociale, technique, etc., inséparable de toute entreprise. Il s'agira donc d'essayer de relier ces caractères structurels du capitalisme contemporain – régression des conditions du salariat, autonomisation des capitaux – à la logique générale du processus d'accumulation tel que *Le Capital* a cherché à la formuler.

Régimes d'accumulation

De ce qui vient d'être dit, tirons encore ce point qui nous apparaît central. Le concept d'accumulation est ce qui nous permet de penser ou d'analyser non pas l'histoire du capitalisme mais l'historicité des capitalismes par leurs régimes successifs de fonctionnement et de crise. De là, définir les nouveaux stades de l'impérialisme.

La dynamique que nous venons d'évoquer du capitalisme de la fin du XXème siècle a trouvé suffisamment de « cohérence » dans sa configuration propre pour que quelques théoriciens de

¹⁸ P.-N. Giraud, cit., p. 206.

l'économie, après une période « informelle et indécise » qui a suivi la crise du fordisme des années 70, l'identifie comme un nouveau régime d'accumulation, sous l'expression de « régime d'accumulation à dominante financière ». Si l'expression, tenant de la tradition de la théorie régulationniste continue de faire débat, elle nous permet de maintenir et de prolonger nos remarques introductives à cette section et de là une série de propositions sur ce que nous entendrons par « régime d'accumulation »....

Une économie dite « en régime » - pour la distinguer de l'économie de crise - se définit par un dispositif de « prédétermination structurale ». Ce qui implique deux thèses. La première : il n'y a pas un capitalisme, mais des capitalismes. La seconde, leur dynamique permet de déterminer des types de temporalités singuliers au sein d'une séquence historique à dominante en reconnaissant qu'au sein même d'un « régime d'accumulation » plusieurs peuvent co-exister. Pour autant, des contraintes « globales » s'imposent. Deux essentiellement : l'existence de cohérences institutionnelles stabilisées et la présence d'une cohésion fondée sur un compromis des forces sociales engagées. Autrement dit, ce dispositif d'une dynamique capitaliste se matérialise sous la forme d'une construction sociale et institutionnelle qui rend possible un « dépassement (temporaire) des limites immanentes de la production capitaliste » (Marx), par une phase de stabilisation dans son mouvement de reproduction élargie, au cours duquel ses contractions sont contenues. Phase de stabilisation, qui s'affirme aussi et surtout comme celle d'une domination sociale ; une forme d'organisation du pouvoir qui réduit « par des effets de canalisation et d'agrégation, la diversité des agents et prédétermine leur comportement »¹⁹ tant collectif qu'individuel. Le second point que nous retenons d'un « régime d'accumulation » est qu'il renvoie directement à la notion de capital, comme processus de valorisation, et permet d'analyser les configurations politiques et économiques qui établissent un rapport déterminé entre capital et travail, c'est-à-dire un rapport de force dont il s'agira de considérer les déplacements ou les formes nouvelles au sein d'une division internationale du travail.

Ainsi, par exemple et pour pouvoir mesurer les effets de rupture et de décalage par rapport au « nouveau » régime d'accumulation financiarisée, le régime d'accumulation « fordiste ». Ce qui définit ce régime est une nouvelle conception du rapport salarial, et par là d'un nouveau rapport capital/travail. Outre la discipline et la rationalisation du procès de travail par les contraintes que nous avons déjà analysées l'année dernière, nous retiendrons au moins deux autres points. Le premier : régime dans lequel « le mode de consommation est intégré dans les conditions de production » instituant de « nouvelles normes des consommations ouvrières »²⁰. Ce qui transforme historiquement la condition sociale et productive du travailleur et s'affirme comme les conditions d'une croissance stabilisée dans un cycle long et autocentré d'une production de masse/consommation de masse. A l'accroissement du salaire correspond celui de la production et donc un accroissement de la consommation. Selon ce cercle vertueux, l'ouvrier n'est plus seulement producteur, sans que lui soient données les conditions d'une consommation autre que celles strictement nécessaires pour renouveler sa force productive, mais accède à, et lui est reconnu, un nouveau mode d'existence sociale. L'urgence du besoin de la condition prolétarienne de la première révolution industrielle est substituée par l'ordre et l'accès au désir de la condition ouvrière. Ce qui peut se définir comme un « compromis social-démocrate ». Mais ce premier point ne s'entend que par ce second : reconnaître le travailleur comme membre d'un collectif social non plus sous la dimension strictement individuelle du contrat de travail. Au droit subjectif se substitue un droit

¹⁹ Frédéric Lordon, « La théorie de la régulation et la politique économique », dans *Théorie de la régulation : Etat des savoirs*, La découverte, 2002. Cf. <http://www.fredericlordon.fr/triptyque.html>, p. 2

²⁰ M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, pp. 129-130.

social qui fait passer le travailleur au statut de salarié donnant droit à l'intervention des syndicats et de l'Etat dans la répartition des richesses.

Enfin, cette croissance – articulation entre production et consommation de masse – n'est rendue possible que sous la contrainte délibérée d'une économie politique dirigée par de règles fixes, auto-centrée, c'est-à-dire territorialisée ou sédentaire - au sein d'une concurrence oligopolistique. Autrement dit, une neutralisation de la concurrence et la forme d'un capitalisme industriel orienté vers des investissements directs et nationaux.

Régimes d'accumulation et « dominante financière ».

C'est à la fin des années 70, avant de devenir dominant dans les années 90, par la crise du « modèle » du compromis social-démocrate et autocentré du fordisme, que tend à s'affirmer une « nouvelle » régulation de l'économie de marché qui prendra pour contrainte le Capital financier international. Ce qui implique, pour certains, la nécessité d'un déplacement, sous la forme de décentralités sur lesquelles nous allons revenir, de l'analyse critique traditionnelle marxiste de la valorisation du capital : du lieu de production (capital industriel) à celui de la finance (capital financier), instituant de nouvelles relations économiques et sociales.

Disons que, si dans le capitalisme industriel « fordiste », (1950-1970) « la production paraissait l'emporter sur l'appropriation, l'industrie sur la finance, le profit (largement réinvesti) sur la rente financière »²¹, et semblait s'incarner dans la figure de l'industriel, capitaliste productif, la fin du XXème siècle voit réapparaître la figure du rentier telle que Lénine pouvait la décrire à la fin du XIXème siècle. Marx décrivait leur opposition « Dès lors, la classe des capitalistes financiers s'oppose au capitaliste industriel comme une catégorie particulière de capitalistes, le capital financier comme une sorte de capital autonome et enfin l'intérêt comme la forme indépendante de la plus value qui correspond à ce capital spécifique. Du point de vue qualitatif, l'intérêt est de la plus value obtenue par la simple possession du Capital (...) bien que son possesseur reste en dehors du procès de production ; l'intérêt est donc produit par du capital retranché de son procès » ; Pour qui : « l'argent acquiert la propriété d'engendrer de la valeur, de rapporter de l'intérêt, de la même manière qu'il est dans la nature du poirier de donner des poires (...) faculté de l'argent de faire valoir sa propre valeur, indépendamment de la reproduction »²².

Au capitalisme industriel comme création de la plus value par médiation concrète, est substituée l'appropriation par dépossession de la plus-value du Capital financier : « Le procès de production capitaliste » y apparaît désormais « seulement comme un intermédiaire inévitable, un mal nécessaire pour faire de l'argent. C'est pourquoi toutes les nations adonnées au mode de production capitaliste sont prises périodiquement du vertige de vouloir faire de l'argent sans l'intermédiaire du procès de production »²³.

C'est ce vertige auquel nous sommes confrontés par les politiques économiques et sociales depuis les années 80, de dérégulation, libéralisation et privatisation des marchés à l'échelle mondiale, et l'émergence d'une autonomie de la finance au regard du procès de production lui-même. Pour autant, cette autonomie, nous aurons à en démontrer la relativité, les limites, et la fiction. Disons alors, que l'opposition entre capitalisme financier et capitalisme industriel posée par Marx doit trouver sa dynamique par l'analyse de leurs liens dialectiques au sein du processus de mondialisation. Analyser donc des liens dialectiques entre la forme productive du capital et la forme financière du capital au sein même de sa circulation. D'un côté le mouvement – d'une grande mobilité – d'accumulation financiarisée mondialisée et de l'autre ses effets produits sur le mode de

²¹ F. Chesnais, « Etats rentiers dominants et contraction tendancielle. Formes contemporaines de l'impérialisme et de la crise », dans *Le Triangle infernal. Crise, mondialisation, financiarisation*. PUF/Actuel Marx, 1999, p. 101

²² Marx, *Le Capital*, Livre III, tome 2, Éditions sociales, Paris (1967), p. 56

²³ Marx, *Le Capital*, Livre II, tome 1, Editions Sociales, p. 54.

production. Liens qui trouvent leur point d'ancrage, leur vecteur dominant dans les « firmes multinationales ».

L'analyse de ces liens dialectiques doit nous rendre attentif à deux points au moins. Le premier est la réorganisation géographique du capitalisme dans son processus de mondialisation. Il suppose de reprendre et de réaffirmer une logique impérialiste du capitalisme à dominante financière et la décentralité de la notion de l'Etat-nation. Ce premier point a pour conséquence ce second : la forme d'un nouveau « compromis social » dans le rapport capital/travail au sein d'une division internationale du travail : décentralité du rapport salarial dans son compromis social-démocrate.

Etat et salariat

A propos de la nouvelle géographie de la circulation/production du capital dans sa régulation à dominante financière et l'organisation productive des firmes internationales, les politiques de dérèglementation, libéralisation et privatisation du commerce et des flux de marché ont pour conséquence une ambivalence, une tension dialectique entre homogénéisation et disparités des espaces nationaux. Dialectique entre le continu et le discontinu. Ce qui s'y joue c'est une rupture avec les politiques d'économies nationales sédentarisées ou auto-centrées. Par le jeu d'une concurrence généralisée et la logique de l'offre, il y a, en somme, la production d'un espace nouveau, comme moment constitutif à l'intérieur de la dynamique de l'accumulation du capital selon cette dialectique nouvelle : ignorer les frontières pour mieux exploiter les disparités nationales, c'est-à-dire les variables économiques d'attractivité. Du côté du capital financier, la montée en puissance des investisseurs institutionnels va déterminer une nouvelle gestion des entreprises et la nécessité en retour d'un profit à court terme. Ce qui implique du côté du capital productif, par l'innovation et les progrès de la technique, de la communication, du transport et de la standardisation, une délocalisation du lieu de création de la valeur, une internationalisation au niveau du cycle du capital productif et par là une organisation par une division internationale et concurrentielle du travail à l'échelle mondiale en recherchant la combinaison optimale entre coût et flexibilité du travail. Ce qui a pour conséquence que « l'économie mondiale reproduit les Etats mais efface les Nations. Nous pensons que l'unité organique Etat-nation qui a été prise comme un invariant par la théorie de l'échange international est en train d'éclater avec les progrès de l'économie mondiale (...). Cette distorsion entre le maintien des appareils étatiques chargés de gérer la force de travail et la monnaie et la dissolution des espaces nationaux transformés en territoires peu différenciés équipés pour accueillir des activités industriels, financières ou autres contrôlées par un petit nombre de FMN constitue une évolution qui coïncide avec la formation d'une économie mondiale »²⁴ ; ce qui nous amènerait à reconnaître ce paradoxe : les États, dissociés de leur forme-nation, deviennent « les agents de la mondialisation » comme appareils organisationnels-décisionnels nécessaires à la reproduction des différenciations permettant une circulation sans entraves des biens, des services des capitaux financiers, des investissements productifs, et les acteurs multinationaux « les ultimes garants de la reproduction des États ».

La seconde série de remarques que nous désirions faire concerne les formes de substitutions ou les effets de transmission, de transposition entre cycle financier et cycle réel, qui tendent à recomposer le rapport salarial traditionnel. Ces composantes de transposition d'un cycle à l'autre sont de deux ordres : principe de liquidité, logique d'externalisation. L'un et l'autre ayant des effets sur le partage des risques et des richesses dans le rapport capital/travail. Elles pourraient d'ailleurs être présentées comme antagonistes ou du moins dans un rapport de tension ou dans une tentative de « compromis social ».

²⁴ Charles-Albert Michalet, *Le capitalisme mondial*, PUF, 1998, pp. 330-331.

La première concerne la répartition, le partage ou la redistribution des risques entre capitaliste et masses salariales par les nouvelles conditions et les nouvelles exigences de la gouvernance d'entreprise mises sous la tutelle du pouvoir actionnarial. Il s'agit là de repérer, avec les analyses de Lordon, un changement historique de place au sein de la structure sociale du capitalisme qui fait désormais de la masse salariale « la variable d'ajustement » autrefois attribuée au profit ou tout du moins régulée par la répartition des rôles sociaux du capitaliste et du salarié. Ce coup de force du pouvoir actionnarial est l'exigence d'un revenu actionnarial minimum garanti, et ce indépendamment de la performance de l'entreprise quel que soit donc le terme de son exercice. Autrement dit, ce qui définit la précarisation, la flexibilisation du salariat moderne, c'est la tentative du capital financier d'importer ou d'imposer « au facteur travail un équivalent de la propriété de liquidité dont le marché financier dote le capital »²⁵. Le paradigme du rapport salarial tendrait ainsi aujourd'hui à prendre pour modèle le principe de liquidité en finance : « le pouvoir de se débarrasser des ses salariés avec la même facilité qu'il y a à céder un titre sur le marché financier »²⁶. Ce qui implique aussi bien le démantèlement juridique de la protection salariale, que de transposer la temporalité de court et moyen terme, incertaine et fluctuante de la finance au statut salarial même ; cela combiné à la mise en concurrence de la division international du travail.

Ce que nous avons nommé « logique d'externalisation » repose sur la participation des salariés à l'actionnariat de l'entreprise. Apparaît une figure nouvelle de l' « actionnariat salarié », par là une reconfiguration du rapport entre actionnaires, dirigeants et salariés, sous formes de participation et d'investissement par fonds de pension ou fonds d'épargne collective directe ou par l'intermédiaire d'institutions. Il s'agit là selon les formules d'une « socialisation boursière de la rémunération du travail »²⁷ (Lordon) ou d'une hypothétique « propriété collective des salariés »²⁸ (Guiraud), redonnant « droit » aux salariés à un contrôle du travail sur le capital. Logique d'externalisation, qui comme nous l'avons dit du principe de liquidité, fait du marché financier l'instance de valorisation de la rémunération, c'est-à-dire ne fait plus porter sur l'entreprise elle-même la responsabilité et la charge de sa valeur ajoutée, de payer le travail. Cette responsabilité est transférée à ce « dispositif extérieur, collectif et anonyme » (Lordon) qu'est le marché financier, nouvelle instance valorisante sous forme d'une « socialisation de la rémunération ». Ce qui est donc en jeu, ce qui tendanciellement est historiquement remis en question, c'est la forme traditionnelle du salaire direct, par ce qui s'identifie comme un véritable « enrôlement actionnarial des salariés ». Il y aurait beaucoup à dire, mais nous ne retiendrions pour l'heure que ceci. Il s'agit d'indiquer, en suivant les analyses de Lordon, les effets produits sur les salariés non plus dans le rapport capital/travail, mais dans leur rapport au sein même du capital.

Le premier effet est celui d'une double illusion, celle « individualiste » et « volontariste » de vouloir croire ou de pouvoir les laisser croire, à une possible reprise en main, à une modification ou un rééquilibrage par les salariés eux-mêmes du rapport capital/travail au sein des structures contraignantes de la logique concurrentielle. Cet effet d'illusion repose sur la confusion ou l'ambiguïté – relevée par Marx – de la notion même de « propriété », repose sur la distinction entre propriété « formelle » et propriété « réelle ». A l'évidence juridique d'une propriété formelle des salariés eux-mêmes répond cependant « une dépossession réelle de cette propriété formelle » (Lordon), au sens où : « L'épargne des épargnants n'est rien, elle n'est d'aucun pouvoir, c'est l'épargne concentrée qui est tout » (Lordon).

Le second effet se trouve au sein du rapport de la masse salariale avec elle-même. Ce qui est en jeu, c'est le risque d'une « perte de vue de l'unité » de la condition salariale, une inégalité

²⁵ Frédéric Lordon, *Fonds de pension, piège à con ?*, Raisons d'agir, 2000, p. 62.

²⁶ *Ibid*, p. 63.

²⁷ Les citations du paragraphe de Frédéric Lordon sont extraites du chapitre 5, « Les fonds de pension comme projet politique et comme utopie sociale », dans *Fonds de pension, piège à con ?*, Raisons d'agir, 2000.

²⁸ Pierre-Noël Giraud, *Le commerce des promesses*, Seuil, 2011, p. 227.

concurrentielle entre salariés, faisant des « fonds salariaux », une « formidable machine à briser l'unité politique du salariat ». Fractionnement d'une unité, entre d'un côté, ce qui restera la minorité d'une aristocratie salariale, déchirée entre ses intérêts antagonistes et dissymétriques, de l'autre les travailleurs non actionnaires, les travailleurs simplement salariés tendant à plus de précarité.